

Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Alpes-Maritimes
commune	Castillon
appellation	Reconstruction du village
adresse	
auteur	Richard LAUGIER (architecte), Clément Goyenèche, architecte collaborateur
date	1947
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 16 novembre 2006



Photo : © Jean-Lucien Bonillo, ensa, 2005

Cette reconstruction est projetée suite aux bombardements alliés de la fin de la seconde guerre mondiale, qui détruisent partiellement Castillon. Il s'agit de la deuxième reconstruction du village qui avait été anéanti par le tremblement de terre de 1887. Comme la première fois, on rebâtit le village dans un site différent. Le nouveau site est choisi plus au sud sur un versant en forte pente.

Le nouveau village se développe autour d'une voie de circulation qui serpente en lacets sur la pente pour desservir l'ensemble des bâtiments, les édifices publics en bas et les immeubles d'habitation au-dessus, échelonnés sur la pente.

D'importants terrassements et des murs de soutènement en béton armé masqué par un parement en gros moellons sont nécessaires à l'exploitation du site : ils participent à la définition de l'espace public.

Le plan de masse a été conçu de façon à assurer l'accès aux immeubles d'habitation des deux côtés, en façades nord et sud, comme dans les villages perchés traditionnels. La voie publique longe les bâtiments au sud au niveau du rez-de-chaussée, et au nord au niveau du premier étage. Cette distribution, qui permettait de séparer les remises des niveaux de logement et des greniers de stockage, est réutilisée par Richard Laugier de façon à obtenir des accès individuels dans le cadre d'un habitat plutôt de type collectif. Cependant, une véritable diversité de logements est proposée (individuels et collectifs).

Les bâtiments publics et les logements présentent les mêmes parements en moellons que ceux des murs de soutènement, des persiennes en bois et des couvertures en tuiles canal. L'emploi de ces matériaux affirme la volonté d'inscrire le village dans la tradition des villages perchés, mais la réinterprétation de l'habitat traditionnel va bien au-delà. L'objectif est de conserver certains atouts de l'habitation individuelle dans une logique moderne d'immeuble collectif. Le résultat très abouti permet de retrouver un habitat homogène mais diversifié par des ressauts de façades, des pans coupés, des décrochements de toitures, des jeux d'arcades en rez-de-chaussée, des différences de niveaux. De cette façon Castillon le Neuf exprime des objectifs, modalités et résultats très proches des contemporains "quartiers néo-réalistes" caractérisant le logement social italien (INA Casa) des années d'après guerre.

Rédacteurs : Jean-Lucien Bonillo, Raffaella Telese - Laboratoire INAMA / ENSA Marseille, 2005-2008

A lire aussi dans Patrimoine du XXe du siècle, l'étude [Les Trente Glorieuses dans les Alpes-Maritimes](#)